

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du JEUDI 07 MARS 2019

RELEVÉ DE DECISIONS

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Présents : 26

**Votants : 32 (pour la délibération n°1 : DOB) puis
33 pour le reste de la séance**

Etaient présents :

DEBREU Bernard, Maire, CORBEAUX Eric, DUMEZ Françoise, SERRURIER Didier, DAL Perrine, FRUCHART Alain, HAMARD-DELECROIX Francine, VANDEVOORDE Jean-Rémy, QUINART Noëlla, BAUDET Philippe, Adjoints.

VAILLANT Robert, BERNARD Marie-Noëlle, MANGEZ Pascal, BERNARDY Jean-Marc, MANGEZ Eric, FRUCHART Nathalie, CLABAUT Jean-Denis, ROSENBERG-LIETARD Amandine, MILLE Roger, BACLETT Christian, PACINI Antoine, CADART François-Xavier, DRELON Eric, PRZEZDZIECKI Chantal, DROMA Dominique, DUTILLEUL Anita, conseillers.

Procurations :

BAUWENS Brigitte, procuration à QUINART Noëlla
TREDEZ Valérie procuration à HAMARD-DELECROIX Francine
ROSENBERG Rémy, procuration à SERRURIER Didier
LAMOUR Olivier, procuration à BERNARDY Jean-Marc
HUGUET Caroline, procuration à BACLETT Christian
GAUDEFROY Stéphanie, procuration à CADART François-Xavier
DUMETZ Stéphanie, procuration à DRELON Eric

NOMINATION SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.15 du Code des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire propose aux Conseillers Municipaux, qui l'acceptent, de nommer Amandine ROSENBERG-LIETARD, Secrétaire de séance.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 18 JANVIER 2019

Le conseil municipal approuve à l'UNANIMITE.

2. COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

Le conseil municipal a entendu les communications du Maire.

3. DECISIONS MUNICIPALES – ETAT DES MARCHES

Depuis la dernière séance aucune décision municipale n'a été prise.

ETAT des MARCHES CONCLUS

-arrêté au 22 février 2019-

Marché 17.060 : vérification et maintenance des équipements de sécurité incendie dans les bâtiments municipaux - modification d'exécution pour ajouter un site (local occupé par les Restos du Cœur)

SECURITE INCENDIE EUROPEENNE - 320 rue Léonard de Vinci - Z.A.L. n° 3 - 62700 BRUAY LA BUISSIERE

Montant prévisionnel de la dépense : sans incidence financière

Période d'exécution prévue : à compter du 17/01/19

Forme du marché : modification - Date d'attribution : 14/01/19

Marché 17.242 : Travaux de réhabilitation de l'ancien théâtre du Parc de la Ramie - lot n° 01 : curage - démolition - gros-œuvre - sous-traitance pour la partie "fourniture et pose de câble alimentaiton base de vie et coffret de chantier"

AJELEC - 159Q rue Maurice Bouchery - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 2 089,09 € H.T.

Forme du marché : acte spécial - Date d'attribution : 13/02/19

Marché 18.061 : réalisation de travaux à l'Espace Communal de la Mouchonnière (extension de la salle Ronny Coutteure et réaménagement de l'accueil des habitants) - lot n° 05 : électricité - modification d'exécution pour fournir et poser des lignes supplémentaires d'alimentation, afin de garantir la pérennité et le bon comportement des équipements prévus

DAINVILLE ELECTRICITE - 17 rue Jean Moulin - 62000 DAINVILLE

Montant prévisionnel de la dépense : 567,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : à compter du 15/01/19

Forme du marché : modification - Date d'attribution : 11/01/19

Marché 18.206 : séjour en classe de découverte à la neige pour l'année scolaire 2018/2019 : transport par voie ferroviaire (voyageurs + bagages, puis navette en car) pour 4 classes de découverte à Ristolas en mars 2019 - modification d'exécution pour transferts de la délégation municipale

VOYAGES en groupe - agence groupes S.N.C.F. Nord Normandie - Atrium - C.S. 60016 - 59777 LILLE

Montant prévisionnel de la dépense : 700,00 € T.T.C.

Période d'exécution prévue : du 08/03/19 au 13/03/19

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 14/02/19

Marché AC 18.01 : organisation de séjours de vacances d'été, pour jeunes âgés de 6 à 17 ans, via un accord-cadre

3 titulaires qui seront remis en concurrence lors de la survenance des besoins -

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 28 000)

Période d'exécution prévue : du 31/01/19 au 30/01/22

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 30/01/19

Marché 18.232 : fournitures diverses nécessaires à la production végétale

- **lot n° 1 : plantes prêtes à planter**
- **lot n° 2 : produits de fertilisation**
- **lot n° 3 : fournitures pour production horticole**
- **lot n° 4 : terreaux et paillage**
- **lot n° 5 : graines de gazon et gazon fleuri**
- **lot n° 6 : arbres, arbustes, vivaces et sapins**
- **lot n° 7 : plantes, bouture et graines (à cultiver)**
- **lot n° 8 : fourniture et plantation de bulbes avec location de planteuse mécanisée**

Attribution en cours

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.235 : achat de papiers et enveloppes

- **lot n° 1 : papier pour impression**
- **lot n° 2 : papier pour reprographie**
- **lot n° 3 : enveloppes**

Analyse en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 19.001 : Travaux d'enrobés dans deux écoles

Analyse en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 19.004 : marché subséquent n° 02 à l'accord-cadre n° AC.17.05 pour l'achat d'équipements interactifs, numériques éducatifs - 2 V.P.I. (écoles élémentaires Paul Durot et Paul Langevin)

MICRO SYNERGIES SYSTÈME - 134, rue Jean-Baptiste Défernez - 62800 LIEVIN

Montant prévisionnel de la dépense : 4 549,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : en attente du bon de commande + 17 jours

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 18/02/19

Marché 19.007 : réalisation de divers travaux de topographie en archéologie

Attribution en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 19.008 : maintenance des portes sectionnelles (motorisées et manuelles) et des portails et barrières automatiques

- **lot n° 1 : portes sectionnelles (motorisées ou manuelles)**
- **lot n° 2 : portes et barrières automatiques**

Analyse en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 19.009 : travaux de peinture murale intérieure dans la salle Ronny Coutteure, Espace Communal de la Mouchonnière

Analyse en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 19.010 : marché subséquent n° 51 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 1 : sortie pour l'Accueil Collectif de Mineurs à Lille (Théâtre Massenet)

VOYAGES CATTEAU - 3 avenue des Marronniers - 59840 PERENCHIES

Montant prévisionnel de la dépense : 159,10 € H.T.

Période d'exécution prévue : 06/02/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 18/01/19

Marché 19.010 : marché subséquent n° 51 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 2 : sortie pour les séniors à Boulogne-sur-Mer (Nausicaa)

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 600,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 02/04/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 18/01/19

Marché 19.010 : marché subséquent n° 51 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 3 : sortie pour les séniors à MAUBEUGE (tour panoramique puis zoo)

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 500,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 18/06/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 18/01/19

Marché 19.010 : marché subséquent n° 51 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 4 : sortie scolaire à Harnes (Musée de l'école et de la mine)

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 250,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 20/06/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 18/01/19

Marché 19.011 : répétitions et représentation du spectacle "Ethnophonics", à la salle des fêtes

D'OLEO PRODUCTION - 139 La Chevalerie - 85000 LA ROCHE SUR YON

Montant prévisionnel de la dépense : 1 563,99 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 17/01/19 au 15/03/19

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 15/01/19

Marché 19.012 : Travaux de remplacement de menuiseries dans des bâtiments municipaux

- **lot n° 1 : menuiseries en bois (2 sites)**
- **lot n° 2 : menuiseries P.V.C. (école La Fontaine)**
- **lot n° 3 : menuiseries en alu**
 - o tranche ferme (11 sites)
 - o tranche optionnelle n° 1 pour 1 site (Piscine)
 - o tranche optionnelle n° 2 pour 1 site (école La Fontaine)
 - o tranche optionnelle n° 3 pour 1 site (école maternelle Paul Durot-ouvertures à soufflet)
 - o tranche optionnelle n° 4 pour 1 site (école maternelle Paul Durot-portes)
 - o tranche optionnelle n° 5 pour 1 site (école maternelle Paul Durot-porte d'entrée)
 - o tranche optionnelle n° 6 pour 1 site (école maternelle Paul Durot-porte d'entrée restaurant)
 - o tranche optionnelle n° 7 pour 1 site (salle des sports Paul Durot)

- **lot n° 4 : remplacement d'une porte de garage sectionnelle à la Direction des Services Techniques**
- **lot n° 5 : Menuiseries en acier (Pavillon des Expositions)**

Analyse en cours -

Forme du marché : MAPA –

Marché 19.013 : Représentation de "ERICK BAERT - le concert des 100 voix", à la salle des Fêtes

DH MANAGEMENT - 35, rue Eugène Desteuque - 51100 REIMS

Montant prévisionnel de la dépense : 7 500,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 25/01/19

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 18/01/19

Marché 19.014 : accueil en pension complète d'un groupe (37 personnes) au gîte de la ferme de la Hulotte

Ville de BAILLEUL - Grand Place Charles de Gaulle - B.P. 9 - 59270 BAILLEUL

Montant prévisionnel de la dépense : 1 080,16 € nets

Période d'exécution prévue : du 19/01/19 au 20/01/19

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 18/01/19

Marché 19.015 – prestations d'entretien des espaces verts

- **lot n° 1 : tonte**
- **lot n° 2 : taille et entretien des massifs d'arbustes, couvre-sols et haies**
- **lot n° 3 : désherbage des zones minérales**
- **lot n° 4 : fauchage**
- **lot n° 5 : entretien des terrains sportifs**
- **lot n° 6 : entretien des espaces verts du quartier des Aviateurs (marché réservé)**
- **lot n° 7 : prestations d'entretien du patrimoine arboricole via un accord-cadre mono-attributaire**

Analyse en cours

Forme : A.O.O. -

Marché 19.016 : concert d'Axel BAUER, à la salle des Fêtes

KOALA MUSIC - 5, chemin du Frais Vallon Haut - 13600 CEYRESTE

Montant prévisionnel de la dépense : 11 000,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 23/03/19 au 24/03/19

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 22/01/19

Marché 19.017 : représentation de "CONTE de CH'NORD", à l'auditorium du C.M.E.M.

Compagnie IN ILLO TEMPORE - 50 rue de Faches Thumesnil - 59000 LILLE

Montant prévisionnel de la dépense : 1 137,44 € H.T.

Période d'exécution prévue : 01/03/19

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 23/01/19

Marché 19.018 : représentation de "CHAT/CHAT", à la salle des Fêtes

Compagnie ZAPOI - Maison des Associations, 84, rue du Faubourg de Paris - 59300 VALENCIENNES

Montant prévisionnel de la dépense : 1 505,20 € H.T.

Période d'exécution prévue : 13/02/19

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 23/01/19

Marché 19.019 : formation à la salle Léon Carlier, pour 15 agents intervenant en astreinte technique : "formation préparatoire à l'habilitation électrique : opérations d'ordre électrique"

FORGET FORMATION - 1293, avenue de l'Épinette - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 1 300,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 30/01/19 au 31/01/19

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 29/01/19

Marché 19.020 : Accueil de loisirs : mise à disposition d'un gîte, comprenant l'hébergement pour un groupe de 12 enfants maximum et 2 animateurs, à Perros-Guirec

Gîte LE DISPENSAIRE - 36, boulevard Aristide Briand - 22700 PERROS-GUIREC

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal de 2 300 € nets)

Période d'exécution prévue : du 08/04/19 au 15/04/19

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 30/01/19

Marché 19.021 : Travaux d'impression

- **lot 1 : papier à entête**
- **lot 2 : impression du journal d'informations hebdomadaire ("l'hebdo seclinois")**
- **lot 3 : travaux d'impression divers pour événements**

Analyse en cours -

Forme du marché : MAPA –

Marché 19.022 : tour panoramique de la Ville puis découverte du zoo de Maubeuge pour les séniors

Office de Tourisme Sambre Avesnois - Porte de Mons - place Vauban - 59600 MAUBEUGE

Montant prévisionnel de la dépense : 636 € nets

Période d'exécution prévue : 18/06/19

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 31/01/19

Marché 19.023 : marché subséquent n° 52 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 1 : transferts intra muros pour les accueils de loisirs de février 2019

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 450,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 11/02/19 au 21/02/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 08/02/19

Marché 19.023 : marché subséquent n° 52 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 2 : sortie scolaire pour l'école maternelle Paul Durot à Villeneuve d'Ascq (forum des sciences)

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 300,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 12/03/19 au 15/03/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 08/02/19

Marché 19.023 : marché subséquent n° 52 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 3 : sortie scolaire pour l'école La Fontaine à Raismes (maison de la forêt)

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 690,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 24/06/19 au 28/06/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 08/02/19

Marché 19.024 : marché subséquent n° 4 à l'accord cadre n° AC.17.01 pour l'acquisition de véhicules par Location Longue Durée de Véhicules - lot n° 1 (véhicules particuliers) : 1 véhicule

Attribution en cours -

Forme du marché : MAPA –

Marché 19.025/A : prestations de maintenance des portes automatiques du site Hôtel de Ville

PORTALP FRANCE - 4 rue des Charpentiers - 95330 DOMONT

Montant prévisionnel de la dépense : 3 144,00 € H.T.
Période d'exécution prévue : du 01/03/19 au 28/02/22
Forme du marché : direct - Date d'attribution : 06/02/19

Marché 19.025/B : prestations de maintenance des portes automatiques du site Piscine PORTALP FRANCE - 4 rue des Charpentiers - 95330 DOMONT

Montant prévisionnel de la dépense : 4 740,00 € H.T.
Période d'exécution prévue : du 01/03/19 au 28/02/22
Forme du marché : direct - Date d'attribution : 06/02/19

Marché 19.026 : marché subséquent n° 4 au contrat-cadre 17.06 pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective

- **lot n° 04 : légumes issus de l'agriculture biologique, et/ou d'un approvisionnement direct de l'agriculture, 4ème gamme**
- **lot n° 05 : fruits et légumes issus de l'agriculture biologique, et/ou d'un approvisionnement direct, 1ère gamme**
- **lot n° 11 : légumes et fruits frais, de 1ère, 4ème et 5ème gammes**

Attribution en cours
Forme du marché : MAPA –

Marché 19.027 : Fête nationale : "LES CHENAPANS", participation au défilé dans les rues

CAUL PRODUCTION - 292, avenue Victor Hugo - 94120 FONTENAY SOUS BOIS
Montant prévisionnel de la dépense : 3 696,68 € H.T.
Période d'exécution prévue : du 13/07/19 au 13/07/19
Forme du marché : direct - Date d'attribution : 11/02/19

Marché 19.028 : marché subséquent n° 1 à l'accord-cadre 18.01 pour l'organisation de séjours de vacances d'été pour des jeunes âgés de 6 à 17 ans, pour l'été 2019, en août
consultation en cours -

Forme du marché : MAPA –

Marché 19.029 : marché subséquent n° 53 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 1 : sorties scolaires à Evin Malmaison (centre de tri) pour 3 classes de l'école Paul Langevin

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - 59113 SECLIN
Montant prévisionnel de la dépense : 570,00 € H.T.
Période d'exécution prévue : du 04/03/19 au 18/03/19
Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 15/02/19

Marché 19.029 : marché subséquent n° 53 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 2 : sortie à Phalempin (centre équestre) pour La Farandole

VOYAGES CATTEAU - 3 avenue des Marronniers - 59840 PERENCHIES
Montant prévisionnel de la dépense : 131,82 € H.T.
Période d'exécution prévue : 06/03/19
Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 15/02/19

Marché 19.029 : marché subséquent n° 53 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 3 : sorties à Villeuneuve d'Ascq (cinéma) pour le service Enfance Jeunesse

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - 59113 SECLIN
Montant prévisionnel de la dépense : 320,00 € H.T.
Période d'exécution prévue : du 13/03/19 au 20/03/19
Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 15/02/19

Marché 19.029 : marché subséquent n° 53 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 4 : sorties scolaires à Lille (musée des Beaux Arts) pour 2 classes de l'école Paul Langevin

VOYAGES CATTEAU - 3 avenue des Marronniers - 59840 PERENCHIES

Montant prévisionnel de la dépense : 263,64 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 14/03/19 au 22/03/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 15/02/19

Marché 19.029 : marché subséquent n° 53 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 5 : sortie scolaire à Villeneuve d'Ascq (musée de plein air) pour 1 classe de l'école Paul Langevin

VOYAGES CATTEAU - 3 avenue des Marronniers - 59840 PERENCHIES

Montant prévisionnel de la dépense : 236,36 € H.T.

Période d'exécution prévue : 21/06/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 15/02/19

Marché 19.030 : accueil de loisirs : réservation de places pour les COULEURS du CIRQUE, à Douai

Association Cirque Educatif - 364, boulevard Paul Hayez - 59500 DOUAI

Montant prévisionnel de la dépense : 119 € T.T.C.

Période d'exécution prévue : 19/02/19

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 12/02/19

Marché 19.031 : frais pour formation de remise à niveau C.A.E.P.M.N.S. pour un agent à Marcq en Baroeul

C.R.E.P.S. - 11, rue de l'Yser - 59139 WATTIGNIES

Montant prévisionnel de la dépense : 30 € nets

Période d'exécution prévue : du 16/09/19 au 18/09/19

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 15/02/19

Marché 19.032 : frais pour formation de remise à niveau C.A.E.P.M.N.S. pour un agent à Haubourdin

C.R.E.P.S. - 11, rue de l'Yser - 59139 WATTIGNIES

Montant prévisionnel de la dépense : 30 € nets

Période d'exécution prévue : du 18/03/19 au 20/03/19

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 19/02/19

Marché 19.033 : marché subséquent n° 15 à l'accord cadre n° AC.17.02 pour des locations de divers équipements nécessaires aux fouilles archéologiques - lot n° 1 : location d'engins de chantiers, avec chauffeurs, pour le site "domaine Napoléon"

consultation en cours -

Forme du marché : MAPA –

Marché 19.034 : Etude du mobilier céramique issu de l'opération de diagnostic archéologique 59-2018-025 "Seclin - Wattiesart, 45 rue du Plouich"

ARKEOCERA - 6, rue des Hautes Cornes - 80000 AMIENS

Montant prévisionnel de la dépense : 820,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 21/02/19 au 15/03/19

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 20/02/19

Le conseil municipal n'émet pas de remarque particulière.

4 COMMISSION FINANCES – MARCHES PUBLICS – PERSONNEL COMMUNAL RESTAURATION COLLECTIVE

Délibération n°1

A. DEBAT ET RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

1. Rapport sur les orientations budgétaires

Le débat d'orientation budgétaire représente la première étape de la procédure budgétaire annuelle des collectivités territoriales. Il doit se dérouler dans les deux mois qui précèdent l'examen et le vote du budget par le Conseil Municipal.

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe) a modifié les dispositions relatives à ce débat d'orientation budgétaire en introduisant, depuis l'année 2016, la présentation au Conseil Municipal d'un rapport sur les orientations budgétaires (ROB).

Ce document doit présenter les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la structure de la dette et pour les communes de plus de 10 000 habitants, l'évolution des dépenses et des effectifs.

Le ROB donne lieu à un débat acté par une délibération spécifique, et donnant lieu à un vote.

I. Le contexte de l'élaboration du budget 2019

La Loi de Finances 2019

La Loi de Finances 2019 apporte peu de changements au niveau des collectivités territoriales.

Pour les dotations

Le niveau global de la DGF reste fixé au même montant que l'an dernier : 26.9 Md€ dont 18.3 Md€ pour le bloc communal. Cette stabilisation n'empêchera toutefois pas les variations individuelles résultant des règles habituelles de calcul.

	2014	2015	2016	2017	2018
Réduction de la dotation de l'Etat au titre de 2014	147 212 €	147 212 €	147 212 €	147 212 €	147 212 €
Réduction de la dotation de l'Etat au titre de 2015		359 376 €	359 376 €	359 376 €	359 376 €
Réduction de la dotation de l'Etat au titre de 2016			368 078 €	368 078 €	368 078 €
Réduction de la dotation de l'Etat au titre de 2017				184 613 €	184 613 €
Perte annuelle par rapport à 2013	147 212 €	506 588 €	874 666 €	1 059 279 €	1 059 279 €

Pour la ville de Seclin, les pertes cumulées de La Dotation Forfaitaire au titre de la contribution au redressement des finances publiques, ont atteint au cours des cinq dernières années la somme de **3.647.024 €**.

Pour la fiscalité

- Poursuite de la réforme de la taxe d'habitation : le dégrèvement passe de 30 à 65% de la taxe pour les contribuables concernés. La perte de TH est compensée par l'Etat sur la base des taux et abattements votés en 2017.
- Le coefficient de revalorisation des valeurs locatives cadastrales n'est plus fixé par le législateur, mais relève d'un calcul basé sur l'indice des prix à la consommation harmonisée. Pour 2019, ce coefficient sera de 2,2%.

II. Les résultats provisoires 2018

Les résultats de l'exécution budgétaire 2018 sont provisoires. Ils ne seront définitifs qu'à l'issue du rapprochement entre le compte administratif et le compte de gestion de la Trésorerie de SECLIN. Ils s'établissent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2018 (RESULTATS PROVISOIRES)

Excédent reporté (1) 6 998 100 €	
Recettes 2018 19 837 300 €	Dépenses 2018 19 518 800 €
Produits des Services, du domaine 1 629 600 €	Charges générales 4 904 000 €
Impôts et taxes 15 884 500 €	Dépenses de personnel 12 762 600 €
Dotations et participations 2 034 600 €	Autres charges de gestion 1 231 500 €
Atténuations de charges 107 500 €	Atténuations de produits 77 000 €
Autres produits de gestion courante 135 100 €	Charges financières 50 800 €
Produits exceptionnels 36 500 €	Charges exceptionnelles 36 400 €
Mouvements d'ordre 9 500 €	Mouvements d'ordre (Dotation aux amort., cessions) 456 500 €

Excédent 2018 : 318 500 € (2)
Résultat à affecter (1) + (2) 7 316 600 €

Par rapport à l'année 2017, les recettes réelles sont en diminution de 1,2% et les dépenses réelles en augmentation de 1,9%.

SECTION D'INVESTISSEMENT 2018
(RESULTATS PROVISOIRES)

Solde d'exécution 2017 (1)
1 564 700 €

Recettes 2018 3 887 900 €		Dépenses 2018 3 624 500 €
Emprunt 1 300 000 €		Emprunts 362 800 €
FCTVA - TA 676 300 €		Dépenses d'équipement 3 075 400 €
Subventions d'investissement 378 500 €		Subventions d'équipement 15 200 €
Autres recettes diverses 16 200 €		
Excédents de Fonctionnement capitalisés 898 700 €		
Mouvements d'ordre (Amortissements, cessions, inventaire) 618 200 €		Mouvements d'ordre 171 100 €

Besoin de financement 2018 (2)
-263 400 €

Solde d'exécution négatif 2018 (1) + (2)
1 301 300 €

Le montant des dépenses d'investissement 2018 est inférieur à celui de l'année 2017 : - 327.000 €, en raison essentiellement d'une diminution des dépenses d'équipement.

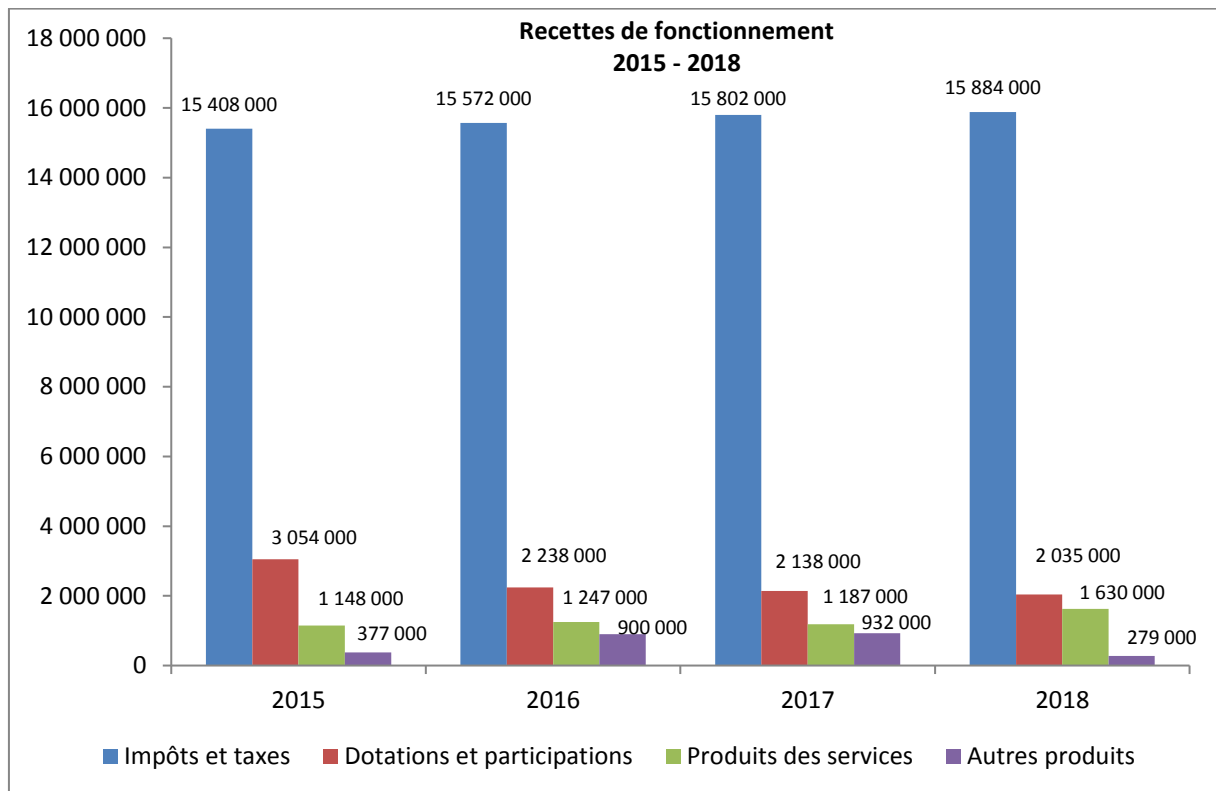
Les recettes sont par contre en augmentation par rapport à l'année 2017 (+ 1 400 000 €), en raison principalement du tirage d'un emprunt de 1.300.000 € et d'une hausse de 100 000 € du FCTVA.

III. Evolution de la situation financière

1. La section de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont relativement stables sur la période 2015-2018.

2015	2016	2017	2018
19 987 000 €	19 957 000 €	20 059 000 €	19 828 000 €



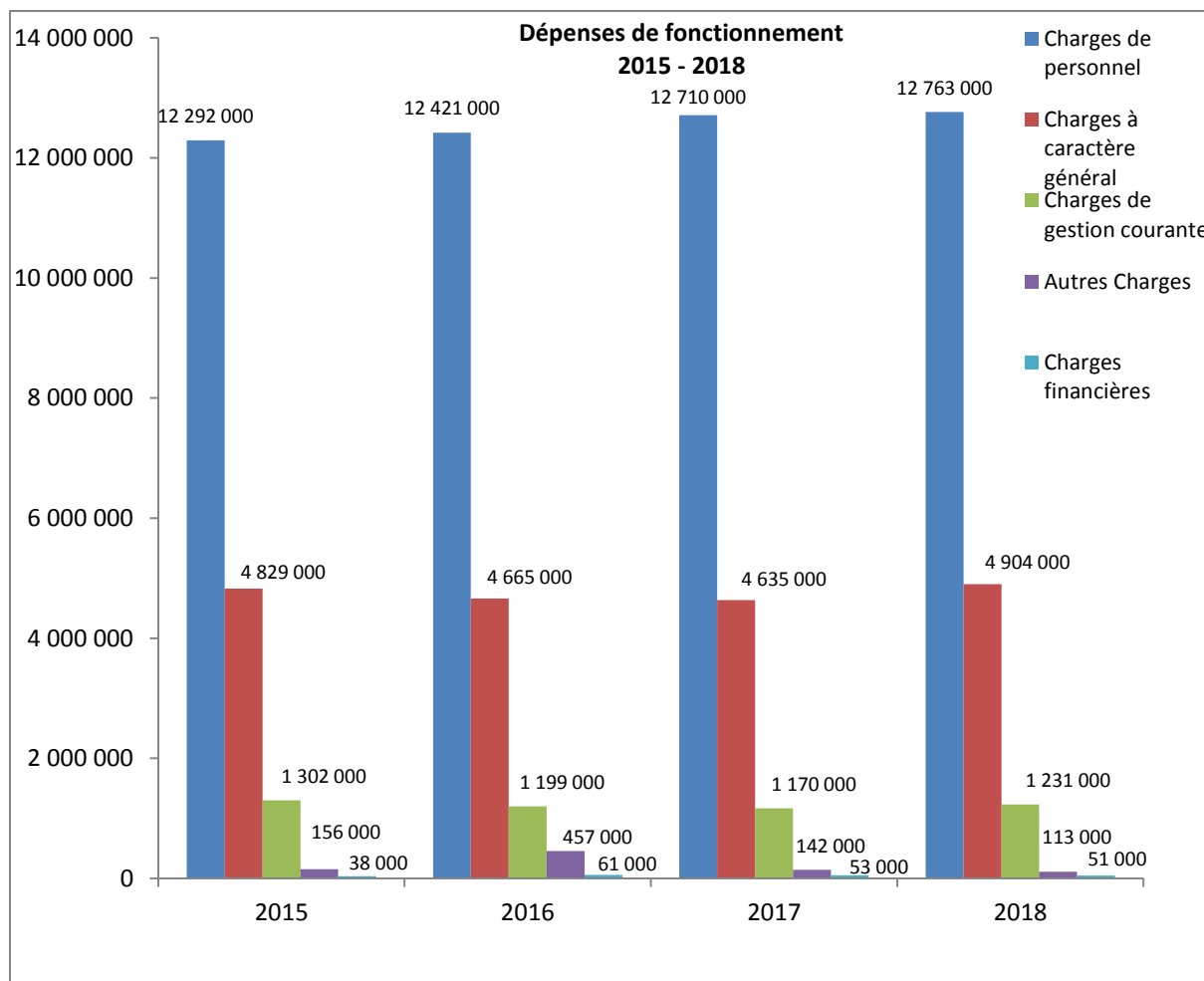
Pour comparer les différentes années, il faut soustraire du total les recettes exceptionnelles comptabilisées au chapitre 77 (Cessions de biens, indemnités de sinistre...).

Nous obtenons ainsi :

2015	2016	2017	2018
19 897 000 €	19 321 000 €	19 396 000 €	19 792 000 €

Entre 2015 et 2018, Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté suivant un taux moyen de 0,8 % par an :

2015	2016	2017	2018
18 617 000 €	18 803 000 €	18 710 000 €	19 062 000 €



Les effectifs et dépenses de personnel

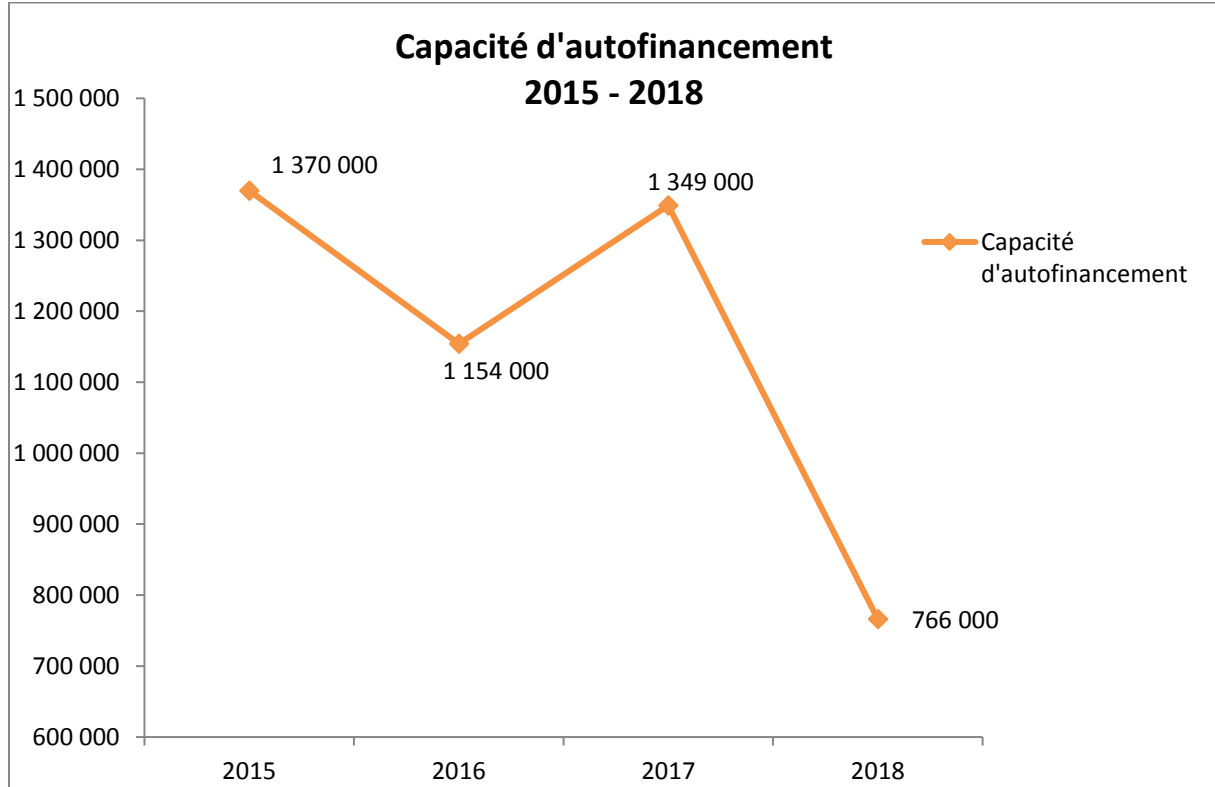
Années 2016 à 2018

DETAIL DES EFFECTIFS - données de la paie du mois de décembre

Catégories	Données 2016		Données 2017		Données 2018		variation %
	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP	
Agents T et S	241	227,87	245	233,5	235	225,57	- 1,06
Non titulaires permanents	36	30,97	39	34,97	46	41,33	- 0,99
Assistantes maternelles	25	25	24	24	23	23	- 1,41
Contrat d'accompagnement à l'emploi	16	15,4	10	9	8	6	- 4,41
Agents NT Non permanents	83	45,75	81	40,53	89	48,3	- 1,33
> dont agents techniques	32	27,85	26	18,93	24	18,97	- 13,35
> dont agents d'animation	45	15,86	49	19,27	57	26,91	- 83,15
> dont agents administratifs	3	1,47	2	1,84	2	1,96	- 175,01
> dont intervenants	3	0,57	4	0,49	6	0,46	- 3,25
Total	401	345	399	342	401	344	- 2,66
DETAIL MASSE SALARIALE							
REMUNERATIONS BRUTES	4 911 410	8 573 212	5 064 926	8 744 181	5 014 883	8 837 025	- 1,07
Traitement de base indiciaire des T et S	202 573		200 489		197 653		- 6,08
Indemnité de résidence - Supplément familiale - NBI	817 954		833 923		870 684		- 6,17
Indemnités des titulaires	306 833		316 928		312 704		- 6,89
> dont prime annuelle	53 975		46 861		40 603		- 1,09
> dont heures supplémentaires	20 658		22 501		41 210		- 2,66
> dont astreintes	17 581		8 140		22 386		- 1,07
> dont prime installation	418 906		439 493		453 781		- 6,08
> dont régime indemnitaire	2 339 609		2 401 957		2 590 048		- 1,33
Rémunération des non titulaires	113 087		114 298		118 076		- 1,07
> dont prime annuelle	185 385		196 652		255 578		- 6,08
> dont AL,petites et grandes vacances	531 882		499 064		489 397		- 6,17
> dont assistantes maternelles	106 612		113 962		87 504		- 6,89
> dont NAP hors CAE	133 704		132 240		157 990		- 1,09
> dont TDM hors CAE	276 081		224 873		137 244		- 18,55
Rémunérations emplois insertion	7 139		-		-		-
Rémunérations apprentis	18 446		18 013		26 514		- 2,35
Rémunération personnel extérieur (accessoires - percepteur)	3 663 046		3 745 003		3 706 163		- 0,00
COTISATIONS SOCIALES	1 481 040		1 528 355		1 495 895		- 2,12
> dont Urssaf	1 716 741		1 742 142		1 773 265		- 1,79
> dont Retraites	158 122		159 453		122 991		- 22,87
> dont assedic	144 483		147 514		146 869		- 0,44
> dont transport	36 119		36 875		36 717		- 0,43
> dont FNAL	126 541		130 664		130 425		- 0,18
> dont CDG et CNFPT							
Autres comptes du 012							
Contribution mutuelle et assurances statutaires	79 747		125 134		127 470		- 1,87
Contribution plurielya	76 048		74 922		81 940		- 9,37
Visites médicales CDG et autres expertises	5 078		21 070		5 784		- 72,55
Indemnité de licenciement	9 607		-		4 240		-
Capital Décès	14 423		-		-		-
TOTAL 012	12 421 161		12 710 310		12 762 621		0,41

2. La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement correspond aux excédents de fonctionnement qui permettent le financement de l'investissement (dépenses d'équipement et remboursement du capital de la dette).

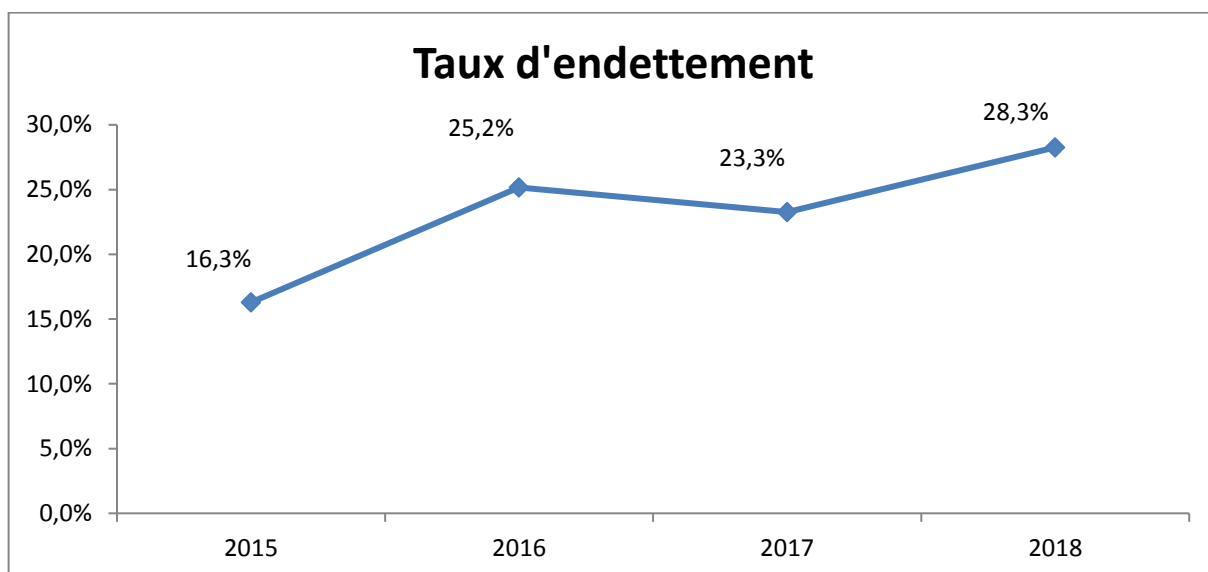


La capacité d'autofinancement qui s'était stabilisée en 2017, s'est à nouveau dégradée sous l'effet de ciseaux, mais surtout en raison de l'absence de cessions significatives en 2018

3. La dette

L'encours de la dette au 31 décembre :

	2015	2016	2017	2018
Encours au 31/12	3 256 299 €	5 023 181 €	4 666 291 €	5 603 465 €
Taux d'endettement	16,3%	25,2%	23,3%	28,3%
Ratio/habitant	258 €	396 €	368 €	440 €



Le taux d'endettement = Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement.

Il détermine le poids de la dette restant due au 31 décembre de l'exercice. Il permet de mesurer le niveau de la dette par rapport au montant des recettes de fonctionnement.

L'augmentation du taux d'endettement en 2018 est liée au tirage d'un emprunt de 1 300 000 € au cours de l'exercice.

Le rapport d'orientation budgétaire a été soumis au vote du conseil municipal.

Sur les 32 votants, le conseil municipal vote :

- **15 voix POUR**
- **17 voix CONTRE** : SERRURIER Didier, FRUCHART Alain, BAUDET Philippe, BERNARD Marie-Noëlle, MANGEZ Eric, CLABAUT Jean-Denis, ROSENBERG Rémy, ROSENBERG—LIETARD Amandine, MILLE Roger, BACLET Christian, CADART François-Xavier, HUGUET Caroline, GAUDEFROY Stéphanie, DUMETZ Stéphanie, DRELON Eric, PRZEZDZIECKI Chantal, DROMA Dominique.
- **Ne souhaite participer ni au débat, ni au vote** : FRUCHART Nathalie

2. Débat d'orientation budgétaire 2019

Après approbation du compte administratif et de la délibération d'affectation des résultats, il sera présenté au Conseil Municipal un budget primitif unique qui pourra être modifié en cours d'année par décision modificative.

Les orientations budgétaires 2019 intègrent l'ensemble des données ou du rapport des orientations budgétaires qui vient d'être présenté. A savoir :

La section d'investissement reprendra l'essentiel des engagements émanant des attributions de la commission des marchés publics issus des restes à réaliser et des reports.

1. Budget 2019

Les principaux projets de travaux pour 2019 sont :

- Restaurants scolaires	284 000 €
- Travaux d'accessibilité ERP	302 000 €
- Travaux de toitures	289 000 €
- Travaux Château Guillemaud	103 000 €
- Travaux salle Delaune	821 000 €
- Entretien de bâtiments (menuiseries, portails, LED...)	381 000 €
- Renouvellement du terrain synthétique au stade Jooris	400 000 €
- Deux études de faisabilité et de programmation seront engagées pour la mise en conformité et une éventuelle extension de capacité de la salle des fêtes, et pour l'ensemble scolaire Louise Michel – Marie Curie.	80 000 €

Les principales recettes sur 2019 sont les suivantes :

- Emprunts	4 266 000 €
- Subventions d'équipement	1 154 000 €
- Cession de biens	910 000 €

Perspectives budgétaires 2019

Section de fonctionnement :

Dépenses:

- Chapitre 011 – Charges à caractère général : il s'élèvera à 5.032.000 € soit le même montant qu'en 2018 (hors fouilles).
-
- Chapitre 012 – Dépenses de personnel : le budget 2019 sera identique au BP 2018, soit 12.959.000 €.

Les autres chapitres budgétaires seront aussi équivalents à ceux du budget 2018.

Recettes :

Le budget 2019 sera équilibré sans augmentation du taux de la fiscalité locale.
Le montant du produit fiscal et des dotations de l'Etat sera communiqué dans le courant de la deuxième quinzaine du mois de mars.

Section d'investissement

Les propositions d'acquisition en matériel et mobilier s'élèveront à 350.000 € pour tenir compte des demandes des différentes commissions en fonction des priorités qu'elles se sont fixées.

LE DEBAT A BIEN EU LIEU.

B. PROJET D'ADHESION AU DISPOSITIF DE LA CENTRALE D'ACHAT METROPOLITAINE

Délibération n°2

Par délibération en date du 19 octobre 2018, la Métropole Européenne de Lille s'est constituée en centrale d'achat.

Ce dispositif d'achats centralisés est ouvert à l'ensemble des communes, C.C.A.S. et des entités associées du territoire de la M.E.L. Afin de développer des stratégies d'acquisition plus efficaces et ainsi atteindre un meilleur niveau de performance des achats, la Centrale d'Achat Métropolitaine se fixe les quatre objectifs suivants :

- Optimiser les ressources, coûts et délais liés à la passation des marchés
- Répondre aux justes besoins des territoires
- Promouvoir un achat public responsable et innovant
- Sécuriser et simplifier l'achat public

Conformément à l'article 26 de l'ordonnance n° 15-889 du 23 juillet 2015, la Centrale d'Achat Métropolitaine mène deux missions :

- L'acquisition de fournitures ou de services destinés à des acheteurs ;
- La passation des marchés publics de travaux, de fournitures ou de services destinés à des acheteurs.

Les acheteurs qui recourent à une centrale d'achat pour la réalisation de travaux ou l'acquisition de fournitures ou de services sont considérés comme ayant respecté leurs obligations de publicité et de mise en concurrence.

Les dispositions inscrites dans les Conditions Générales de Recours ont pour objet d'organiser les rapports entre la Centrale d'Achat Métropolitaine, ses adhérents et les

titulaires de marchés, si la commune/ le C.C.A.S. ou autre entité décide de solliciter ce nouveau dispositif.

Chaque adhérent demeure libre de fixer sa propre politique achat et de recourir à la Centrale d'Achat Métropolitaine en opportunité selon ses propres besoins. Chaque adhérent reste ainsi libre de passer lui-même ses propres marchés publics et accords-cadres si le marché passé par la Centrale d'Achat Métropolitaine ne lui convient pas in fine.

A la présente adhésion correspond un montant s'élevant à 450 € H.T. selon grille tarifaire des C.G.R. (tarif selon population), dont le règlement sera sollicité chaque année. Les frais d'adhésion ne sont pas exigés tant que l'adhérent n'exprime aucun engagement sur les marchés publics proposés par la Centrale d'Achat Métropolitaine. Les frais d'adhésion ne sont pas exigés au titre de la première année d'existence du dispositif correspondant à l'exercice 2019.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver les termes des Conditions Générales de Recours (C.G.R.) à la Centrale d'Achat Métropolitaine valant convention d'adhésion (annexées à la présente délibération)
- d'autoriser la signature de la convention d'adhésion à la Centrale d'Achat Métropolitaine pour la durée du mandat et pour un montant annuel d'adhésion de 450 € H.T. (non exigé au titre de l'exercice 2019)
- de déléguer au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T., ou à toute personne habilitée au titre des articles L.2122-18 et L.2122-19 du C.G.C.T., la décision de recourir aux services de la Centrale d'Achat Métropolitaine en tant que membre adhérent ainsi que tout acte y afférent.

Adopté à l'UNANIMITE

C. DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC POUR LE DEPOT DE FOUILLES REGIONAL

Délibération n°3

Le service archéologique municipal est doté d'un dépôt de fouilles régional depuis la convention signée entre l'Etat et la ville de Seclin en décembre 1986. A ce titre, nous devons nous soumettre à un cahier des charges scientifiques et au protocole concernant des nouvelles dispositions ministérielles à appliquer concernant les conservations d'étude, du mobilier et de la documentation scientifique, issus des opérations archéologiques. Ce document nous a été transmis par le Service Régional de l'Archéologie des Hauts de France.

Ce document fait référence à :

- L'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 modifiée, relative à la partie législative du Code du Patrimoine, notamment du livre V ;
- Des décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011, relatifs à la partie réglementaire du Code du Patrimoine, notamment du livre V ;
- Arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

- Arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

De ce fait, la gestion du mobilier archéologique issu des opérations archéologiques anciennes, présentes et futures doit se conformer à ce nouveau protocole.

La partie administrative, tels que les inventaires, les identifiants, le classement, le conditionnement papier et l'archivage numérique, est assumée par le service archéologique municipal.

A contrario, le conditionnement et la conservation du mobilier archéologique, engage l'achat de fournitures spécifiques et de ce fait ne peut être intégralement supporté par la collectivité. En effet, le protocole impose l'usage de bacs gerbables avec couvercles de différentes dimensions et également de palettes et ½ palettes « Normes Europe ». Pour le mobilier restauré le conditionnement doit être adapté en mousse polyéthylène, réticulée, creusée à la forme de l'objet et recouverte de textile non tissée en fibres de polyéthylène haute densité.

Le service archéologique a déjà bénéficié de subventions de 5 000 € par la D.R.A.C. en 2014, puis d'une seconde en 2015 de 7 500 €, d'une troisième de 5 000 € en 2016, d'une quatrième de 5 000 € en 2017 et enfin d'une cinquième de 5 000 € en 2018, afin de se conformer aux nouvelles directives.

Afin de poursuivre la démarche engagée, la Ville de Seclin sollicite de nouveau la D.R.A.C. pour une subvention de 7 500 €.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la D.R.A.C. des Hauts de France pour l'obtention de cette subvention.

Adopté à l'UNANIMITE.

D. RENOUELEMENT DE LA CONVENTION ALSH 2019-2022 AVEC LA CAF

Délibération n°4

Dans le cadre d'une politique globale et concertée en faveur des loisirs des jeunes et des adolescents, la Ville de Seclin et la Caisse d'Allocations Familiales de Lille ont signé une convention ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) arrivant à terme qu'il est nécessaire de renouveler.

Pour le renouvellement de la convention ALSH, il est nécessaire de préciser pour la CAF :

- 1) Concernant les accueils de loisirs, le mode de paiement des familles reste inchangé, il s'agit de l'option n°7 : facturation par au moins deux modes de tarification.

- 2) Les horaires des accueils de loisirs :

Hors périodes scolaires

Les mercredis pour les 3/12 ans de 8h45 à 17h15

Les samedis pour les 6/12 ans de 14h00 à 17h00

Durant les vacances scolaires

Accueil de 8h45 à 17h15

- 3) Les tarifs en cours des accueils de loisirs :

TARIFS ALSH (EXTRASCOLAIRE ET PERISCOLAIRE)			
QF	Heure	1/2 journée	Journée
QF de 0 à 153	0,16 €	0,58 €	1,16 €
QF de 154 à 369	0,18 €	0,70 €	1,40 €
QF de 370 499	0,18 €	0,72 €	1,44 €
QF de 500 à 534	0,20 €	0,73 €	1,46 €
QF de 535 à 700	0,20 €	0,75 €	1,50 €
QF de 701 à 800	0,20 €	0,76 €	1,52 €
QF de 801 à 1000	0,23 €	0,88 €	1,76 €
QF de 1001 à 1200	0,27 €	1,06 €	2,12 €
QF > à 1200 et enfants du personnel hors commune	0,29 €	1,19 €	2,38 €
extérieur à la commune (QF > 700)	1,32 €	5,48 €	10,96 €

Il est proposé au conseil municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la Convention ALSH 2019 -2022 (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) avec la CAF du Nord ainsi que tout document s'y apportant.
- D'appliquer le barème de tarification ci-dessus au barème du dispositif LEA (Loisirs Equitables Accessibles)

Adopté à l'UNANIMITE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.